

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 23 novembre 2016

Administration générale

Radio communautaire CHGA – Acceptation d'une proposition publicitaire « Clé en main » pour l'année 2017

Les membres du Conseil ont résolu d'accepter la proposition publicitaire
« Clé en main » pour l'année 2017 de la radio communautaire CHGA.

<u>Demande</u> d'autorisation au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Cautionnement de la Maison de Culture Vallée-de-la-Gatineau pour son projet de rénovation de l'Auditorium de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau - Suivi de la résolution 2016-R-AG118

Le Conseil a résolu de demander une autorisation au ministre des Affaires municipales de l'Occupation du territoire afin que la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau puisse se rendre caution de la Maison de la Culture de La Vallée-de-la-Gatineau dans le cadre d'une entente de financement avec une institution financière pour la réalisation de son projet de rénovation de salle de spectacle, le tout conformément à l'article 9 du Code municipal du Québec.

<u>Demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) – Transport interurbain – Ligne Grand-Remous/Ottawa</u>

- Il a été résolu que le Conseil de la MRCVG :
 - Octroie une aide financière à même les fonds identifiés au budget pour les transports collectifs pour maintenir la liaison par autocar interurbain entre Grand-Remous et Ottawa effectuée en vertu d'un permis détenu par une société de transport privée;

- Demande au MTMDET d'octroyer l'aide financière prévue dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif équivalant au triple de la contribution du milieu municipal;
- Mandate le Guichet unique des transports collectif et adapté de la Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC-VG) pour gérer l'aide financière et la reddition de comptes afférente avec la société de transport privée pour l'année de référence.

Octroi de contrat - Appel d'offres 161107 - Services d'acheminement de matières résiduelles (Transport à longue distance)

■ Le Conseil a résolu d'octroyer le contrat 161107 « Service d'acheminement de matières résiduelles (Transport à longue distance) » à Rock et Pauline Patry Transport 2969 6366 Qc inc., pour les années 2017, 2018 et 2019.

Octroi de contrat - Appel d'offres 161108 - Services d'élimination des déchets domestiques

 Le Conseil a résolu d'octroyer le contrat 161108 « Service d'élimination de déchets domestiques » à Services Matrec Inc. pour les années 2017, 2018 et 2019.

<u>Adoption des prévisions budgétaires (par parties de budget) - MRC - Année financière 2017</u>

- Partie 1 Commune aux 17 municipalités locales
 - Adoption des prévisions budgétaires 2017.
 - Adoption des répartitions 2017 (Quotes-parts).
 - Avis de motion Règlement 2016-303 Déterminant la répartition des quotes-parts relatives à la Partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales.et abrogeant les règlements 2010-219, 2012-247, 83-03, 2001-127, 2002-133, 2012-248, 2006-174, 2012-249, 2013-252, 2000-120, 2001-126 et 2010-217 relatifs aux mêmes objets.
- Partie 2 Traitement des eaux usées Certaines municipalités
 - Adoption des prévisions budgétaires 2017.
 - Adoption des répartitions 2017 (Quotes-parts).
 - Avis de motion Règlement 2016-304 Déterminant la répartition des quotes-parts relatives à la Partie 2 du budget de la MRCVG pour le traitement des eaux usées et abrogeant le règlement 2004-154 relatif aux mêmes objets.

- Partie 3 Centre de transfert Certaines municipalités
 - Adoption des prévisions budgétaires 2017.
 - Adoption des répartitions 2017 (Quotes-parts).
 - Avis de motion Règlement 2016-305 Déterminant la répartition des quotes-parts relatives à la Partie 3 du budget de la MRCVG pour les dépenses relatives aux opérations de gestion des matières résiduelles et abrogeant les règlements xxx relatifs aux mêmes objets
- ➤ Avis de motion Règlement 2016-306 Déterminant les modalités de paiement des quotes-parts de la MRCVG et abrogeant les règlements que les règlements 93-80 et 2010-220 relatifs aux mêmes objets
- Avis de motion Règlement 2016-307 Décrétant le taux de taxe foncière imposé sur les territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2017

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

 Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC pour la période du 19 octobre au 23 novembre 2016.

Adoption du taux d'intérêt applicable sur les comptes en souffrance pour l'année 2017 (15 % annuellement)

• Une résolution a été adoptée afin qu'un taux d'intérêt de 15 % par année soit appliqué sur tout compte en souffrance dû à la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau et aux territoires non organisés pour l'année 2017.

<u>TNO - Adoption du budget 2017 de la RIAM - Article 603 du Code municipal du</u> Québec

 Le Conseil a adopté, pour les territoires non organisés de la MRC, le budget 2017 de la RIAM.

Application de l'article 72 de la Loi sur la fiscalité municipale - Reconduction du rôle d'évaluation non modernisé au 1er janvier 2017 - Territoires non organisés de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

 Une résolution a été adoptée afin que le Conseil informe le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du non-dépôt de rôle d'évaluation modernisé entrant en vigueur le 1er janvier 2017 pour ses territoires non organisés (NRN830) et de l'application de l'article 72 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Protection contre les incendies

Adoption – Règlement numéro 2016-302 « Établissant une tarification applicable à la gestion du programme de formation Officiers non urbains (ONU) offerte à des tiers hors MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

 Adoption du Règlement 2016-302 « Établissant une tarification applicable à la gestion du programme de formation Officiers non urbains (ONU) offerte à des tiers hors MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ».

Aménagement et Développement

Lancement d'un appel de projets en culture et formation d'un comité de sélection - Entente de développement culturel intervenue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec

- Le Conseil a résolu d'autoriser :
 - Que les montants maximums suivants soient alloués pour chacun des volets prévus à l'Entente de développement culturel:
 - 1 000 \$ par projet pour le volet activité culturelle;
 - 1 000 \$ par projet pour le volet promotion artistes locaux;
 - 2 000 \$ par projet pour le volet patrimoine;
 - Que le délai alloué pour le dépôt des projets soit de dix (10) semaines:
 - Qu'un comité soit formé afin d'évaluer les projets et de faire des recommandations au CAD.

<u>Demande d'appui - Projet de célébration du 150e anniversaire du Canada - Camp chrétien et Centre de retraite Gracefield</u>

 Le Conseil a appuyé la demande présentée par l'organisme « Camp chrétien et Centre de Retraite Gracefield » au programme Fonds Canada 150, pour son projet « Portes ouvertes – Célébrons la découverte de patrimoines canadiens au camp Gracefield ».

<u>Autorisation - Balisage de la Rivière Gatineau entre les municipalités de Bouchette et de Low</u>

• Il a été résolu par le Conseil d'octroyer une aide financière pour permettre le balisage de la rivière Gatineau entre les municipalités de Bouchette et de Low et de former un comité de travail pour analyser et définir les coûts de l'ensemble du balisage de la rivière Gatineau.

Appui au Regroupement des transports adaptés et collectifs ruraux de l'Outaouais (RTACRO) – Programme d'aide au développement du transport collectif Volet II – Dénonciation des modifications apportées au programme et demande au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET)

Les membres du Conseil ont appuyé la résolution adoptée par le Regroupement des transports adaptés et collectifs ruraux de l'Outaouais afin de dénoncer les modifications apportées au programme d'aide au développement du transport collectif Volet II par le MTMDET.

Opposition au projet Optilab - Projet de réorganisation des laboratoires des centres hospitaliers du Québec

Les membres ont résolu de s'opposer au projet Optilab présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux et de demander que le déploiement de ce projet soit arrêté afin de conserver les services de laboratoire existants dans les établissements de santé de la province, pour permettre le maintien de l'accessibilité à des services de proximité de qualité en région.

Campagne de promotion hivernale de Tourisme Outaouais

 Une résolution a été adoptée afin d'autoriser l'adhésion de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au « Forfait Or » de la campagne de promotion hivernale de Tourisme Outaouais. Il a de plus été résolu que la MRC sollicite la participation de quatre partenaires pour cette campagne.

Table de développement social - Ajout de deux membres au comité de liaison

Résolution adoptée afin d'ajouter deux membres au comité de liaison de la Table de développement social, soit le président du comité d'aménagement et de développement de la MRCVG, Monsieur Gaétan Guindon, ainsi que le directeur du développement économique de la MRCVG, Monsieur Marc Cloutier.

<u>Financement de projets structurants – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie</u>

Les membres ont résolu d'autoriser autorise le versement d'une aide financière à deux projets structurants, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et en vertu des sommes disponibles via le Fonds de développement des territoires, sous réserve de certaines conditions. <u>Maintien de la demande d'homologation et d'intégration de la Véloroute des</u> Draveurs à La Route verte

Il a été résolu de réitérer la demande de la MRCVG au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et à Vélo Québec afin d'homologuer et d'intégrer la Véloroute des Draveurs à La Route verte.

Appui à l'Union des Municipalités du Québec et à la MRC des Maskoutains - Projet de Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec

• Une résolution a été adoptée afin d'appuyer la MRC des Maskoutains et les recommandations de l'UMQ afin de demander au gouvernement du Québec de modifier le projet de loi No 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

<u>Autorisation de signature - Addendas - Entente relative au Fonds de développement des territoires</u>

 Une résolution a été adoptée afin d'autoriser le préfet, Monsieur Michel Merleau, à signer pour et non de la MRC l'Addenda #1 à l'Entente relative au fonds de développement des territoires intervenue avec le MAMOT.

Terres publiques intramunicipales

<u>TPI - Opérations forestières Secteur Marais des Morts, Municipalité de Bois-Franc - Octroi de contrat</u>

 Les membres ont résolu d'octroyer le contrat de récolte pour le secteur du Marais des Morts à « Les Entreprises Luc St-Jacques »

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau aura lieu le mardi 13 décembre 2016 à 16 heures aux bureaux de la MRC situés au 186, rue King à Maniwaki.

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.